

FSCF – Comité Interdépartemental du Doubs, de la Haute Saône et du Territoire de Belfort

Assemblée Générale 11 OCTOBRE 2025

Rapport des vérificateurs aux comptes

Exercice 2024/2025

Monsieur le président,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Conformément à la mission qui m'a été confiée, j'ai vérifié les comptes de ladite association, clos le 31 août 2025 et qui portait sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2025.

Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à ma disposition. J'ai ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les comptes annuels sont réguliers et sincères et donne une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé.

Le solde en banque sont conformes aux extraits de comptes.

En conséquence, je vous propose d'approuver les comptes de l'exercice 2024-2025 tels qu'ils vous ont été présentés.

En foi de quoi, j'ai rédigé le présent rapport.

Besançon le 24 septembre 2024

Jean Luc PIERARD-ROUZE



FSCF – Comité Interdépartemental du Doubs, de la Haute Saône et du Territoire de Belfort

Assemblée Générale 11 OCTOBRE 2025

Rapport des vérificateurs aux comptes

Exercice 2024/2025

Monsieur le président,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Conformément à la mission qui m'a été confiée, j'ai vérifié les comptes de ladite association, clos le 31 août 2025 et qui portait sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2025.

Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à ma disposition. J'ai ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les comptes annuels sont réguliers et sincères et donne une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé.

Le solde en banque sont conformes aux extraits de comptes.

En conséquence, je vous propose d'approuver les comptes de l'exercice 2024-2025 tels qu'ils vous ont été présentés.

En foi de quoi, j'ai rédigé le présent rapport.

Besançon le 24 septembre 2024

Jean Luc PIERARD-ROUZE

